



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Bourse de croissance TSX – ABI.V

Le 11 juin 2012

ABCOURT CLÔTURE UNE PREMIÈRE TRANCHE D'UN PLACEMENT PRIVÉ

MONT-ST-HILAIRE, CANADA, LE 11 JUIN 2012

MINES ABCOURT INC. (« Abcourt » ou « la Société ») est heureuse d'annoncer qu'elle a clôturé une première tranche d'un placement privé avec Industrielle Alliance Valeurs Mobilières inc. (« l'agent ») pour une somme de 1,050,000\$. Ceci est la première clôture d'une offre maximale de 1 500 000 \$ d'un financement accréditif et de 1 500 000 \$ d'un financement en actions ordinaires (« l'Offre »). Le produit brut de cette première clôture représente la vente 8 750 000 unités d'Abcourt émises sur une base accréditive (les « unités accréditives ») au prix de 0,12 \$ par unité accréditive. Chaque unité accréditive comprend une action ordinaire accréditive (une « action accréditive ») et un demi (½) bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permettra au souscripteur d'acquérir une action ordinaire additionnelle de la Société au prix de 0,20 \$ pour une période de douze (12) mois à partir de la date de clôture.

L'agent a reçu: (i) une rémunération en espèces de 6,5 % du produit brut provenant de la vente des unités accréditives et; (ii) des options de rémunération non transférables permettant d'acquérir un nombre d'actions ordinaires de la Société égal à 6,5 % du nombre d'unités accréditives vendues aux termes l'Offre, pouvant être exercées en partie ou en entier, au même prix que les unités accréditives, pour une période de douze (12) mois suivant la date de la clôture.

La Société engagera le produit provenant de la souscription des actions accréditives en travaux d'exploration sur ses propriétés minières situées au Québec.

Les titres émis en vertu de l'Offre sont assujettis à une période de restriction de vente de quatre mois et un jour à partir de la date de clôture, expirant le 9 octobre 2012. Ce placement est sujet à l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX.

Selon les lois canadiennes applicables, ce communiqué de presse ne peut être publié, distribué ou transmis aux Etats-Unis ou par l'entremise d'une agence de diffusion ou d'un service de presse et ne constitue pas une offre de vente de titres. Ces titres n'ont pas été inscrits aux termes de la Securities Act of 1933 des Etats-Unis, dans sa version modifiée et ne peuvent être offerts ou vendus aux Etats-Unis en l'absence d'une inscription ou d'une exemption d'inscription de la loi américaine.

Ce communiqué de presse a été préparé par Mines Abcourt inc. La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

À propos de Mines Abcourt inc.

Mines Abcourt inc. est une société d'exploration et de mise en valeur minière qui possède des propriétés stratégiquement situées dans le nord-ouest du Québec au Canada. La mine Elder qui comprend des ressources 43-101 en or, la propriété Abcourt-Barvue qui comprend des réserves de minerai et des ressources 43-101 en argent et en zinc ainsi que la propriété Aldermac qui comprend des ressources historiques en cuivre et en zinc sont toutes les trois d'anciennes mines ayant déjà été en exploitation. Abcourt se concentre présentement sur l'avancement des projets Abcourt-Barvue et Elder en vue de les remettre en exploitation, la priorité étant mise sur Elder. Elle travaille en même temps à d'autres projets (Aldermac, Vezza, Jonpol et Vendome) afin d'accroître son inventaire de ressources minérales. Une mise à jour du calcul des ressources conforme au Règlement 43-101 a été réalisée en mai 2012 pour la mine Elder. Une étude positive de faisabilité conforme au Règlement 43-101 a été réalisée par GENIVAR en 2007 concernant le projet Abcourt-Barvue. De plus, de l'équipement pour l'usine a été acheté. Pour de plus amples renseignements concernant Mines Abcourt inc., veuillez consulter notre site Web à l'adresse www.abcourt.com et le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com sous le profil de Mines Abcourt inc.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS : Certains renseignements contenus dans le présent communiqué de presse peuvent comporter de l'« information prospective ». L'information et les énoncés prospectifs peuvent notamment inclure des énoncés au sujet des projets, des coûts, des objectifs ou du rendement futurs de Mines Abcourt inc. (la « société »), ou des hypothèses sous-jacentes à ceux-ci. Dans le présent communiqué de presse, les verbes tels que « pouvoir », « croire », « prévoir », « s'attendre », « avoir l'intention », « projeter », « estimer » et d'autres expressions semblables, leur mode conditionnel ou futur et leur forme négative, ont été employés pour signaler de tels énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne sauraient être interprétés comme une garantie de rendements ou de résultats futurs et n'indiquent pas nécessairement avec précision si ces rendements futurs seront réalisés ni à quel moment ils pourraient l'être. L'information prospective et les énoncés prospectifs sont fondés sur les renseignements alors connus et (ou) sur les croyances de bonne foi de la direction à l'égard d'événements futurs. Ils sont assujettis à des risques connus ou inconnus, à des incertitudes, à des hypothèses et à d'autres facteurs imprévisibles, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la société. Ces risques et incertitudes incluent notamment ceux qui sont décrits sous la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la société datée du 11 mai 2012 et pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent de façon importante de ceux que laissent entrevoir les énoncés prospectifs. La société n'a pas l'intention de mettre à jour ou de réviser l'information prospective ou les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse pour tenir compte de l'information, d'événements ou de circonstances subséquents ou pour toute autre raison, et elle n'est tenue à aucune obligation à cet égard, sauf si les lois applicables l'y obligent

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Renaud Hinse, président et chef de la direction

Téléphone : 819-768-2857 450-446-5511

Télécopieur : 819-768-5475 450-446-3550

Courriel : rhinse@abcourt.com

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.